

R.E.N.V.A
REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES DE VANNES AGGLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 janvier 2020

Président de séance : Michel BAINVEL

Membres autorisés au vote : Mme de BOUDEMANGE (Mairie d'Arradon), Mr BAINVEL (Maire de Baden – Président RENVA), Mr FAY (Maire de Brandivy), Mr LUTROT (Maire du Bono), Mr LORHO (Maire de Ploeren), Mr FOUCAULT (Maire de Séné – VP RENVA), Mr GILLET (Mairie de Vannes), Mme ROUDIER* (Présidente du CN Baden), Mr VIDOR (Président de La Mouette Sinagote), Mr LOBERT (Président CN Arradon)

Soit : 10 Membres

**Double voix (cf statuts)*

Membres invités : Mme LE BRETON (DGA GMVA), Mr Sébastien FABLET (Directeur RENVA), Mr BRUDER (Président du GAZELEC Voile)

Président de séance : Michel BAINVEL

Membres autorisés au vote présents : Mme de BOUDEMANGE (Mairie d'Arradon), Mr BAINVEL (Maire de Baden – Président RENVA), Mr LUTROT (Maire du Bono), Mr LORHO (Maire de Ploeren), Mr FOUCAULT (Maire de Séné – VP RENVA), Mr GILLET (Mairie de Vannes), Mme ROUDIER* (Présidente du CN Baden), Mr VIDOR (Président de La Mouette Sinagote), Mr LOBERT (Président CN Arradon)

**Double voix (cf statuts)*

Soit : 9 Membres

Total des votants : 9 dont 1 avec une double voix

Membres avec pouvoirs : 0

Membres excusés : Mr FAY (Maire de Brandivy), Mme LE BRETON (DGA GMVA),

Membres invités : Mr Sébastien FABLET (Directeur RENVA), Mr BRUDER (Président du GAZELEC Voile)

R.E.N.V.A
REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES DE VANNES AGGLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 janvier 2020

Objet de la délibération :

DÉLIBÉRATION 1- VOTE DU BUDGET PRIMITIF RENVA 2020

Monsieur le Président expose :

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article R2221-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le budget de la R.E.N.V.A doit être soumis au vote du Conseil d'Administration pour l'année 2020.

Les règles budgétaires et comptables des communes étant applicables aux régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière, je vous précise qu'il comporte deux sections :

- dans la première, sont prévues les opérations d'investissement
- dans la seconde sont prévues et autorisées les opérations d'exploitation

Ce budget présenté en annexe, est équilibré dans la section d'investissement et dans la section de fonctionnement :

SECTION INVESTISSEMENT

N° chapitre	Intitulé (dépenses)	€ HT
16441	REMBOURSEMENT EMPRUNT	43 500
21 882	FLOTTE LOISIRS	165 000
040	QUOTE PART SUBVENTION	86 600
	TOTAL	295 100

N° chapitre	Intitulé (recettes)	€ HT
1068	AUTRES RÉSERVES	30 000
16441	EMPRUNT	90 000
23	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 600
040	AMORTISSEMENT DES FLOTTES	104 000
1315	SUBVENTION INVESTISSEMENT	63 500
2188	VENTE DE BATEAUX	2 000
	TOTAL	295 100

R.E.N.V.A**REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES DE VANNES AGGLO****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 janvier 2020

SECTION FONCTIONNEMENT

N° chapitre	Intitulé (dépenses)	€HT
23	VIREMENT À L'INVESTISSEMENT	5 600
Chap 011		
606	ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRE	55 000
607	ACHATS DE MARCHANDISE	2 000
611	SOUS TRAITANCE	2 000
613	LOCATION/ DROITS DE PASSAGE	37 920
615	ENTRETIEN ET RÉPARATION	25 000
616	ASSURANCES	39 000
618	DIVERS	2 500
622	RÉMUNÉRATION INTERMÉDIAIRES	12 410
623	COMMUNICATION	19 000
625	DÉPLACEMENTS	5 500
626	TÉLÉCOMMUNICATION	8 500
627	SERVICES BANCAIRES	3 000
628	DIVERS	31 500
635	TAXES DIVERSES	600
637	AUTRES IMPÔTS ET TAXES	0
Chap 012		
621	PERSONNEL EXTÉRIEUR	2 000
63	IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATION	42 000
641	RÉMUNÉRATION du PERSONNEL	555 740
645	CHARGES DE PERSONNEL	168 000
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	7 000
648	AUTRES CHARGES de PERSONNEL	1 777
Chap 65	AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE	4 000
Chap 66	CHARGES FINANCIÈRES	1 000
Chap 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 500
042	DÉPENSES D'ORDRE	106 000
695	IMPÔTS SUR BÉNÉFICES	0
	TOTAL	1 143 547

R.E.N.V.A
REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES DE VANNES AGGLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 janvier 2020

N° chapitre	Intitulé (recettes)	€ HT
Chap 64		
641	REMBOURSEMENT SUR RÉMUNÉRATION	33 719
Chap 70		
706	PRODUITS DES SERVICES (7061 à 7069)	949 000
707	VENTES DE MARCHANDISES	500
708	PRODUIT des ACTIVITÉS ANNEXES (7081 à 7088)	43 000
Chap74/ 741	SUBVENTIONS EXPLOITATION	8 300
Chap 75/ 758	PRODUITS de GESTION COURANTE	1 788
Chap 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (7718 à 778, sauf 777)	20 640
042/777	RECETTES D'ORDRE	86 600
	TOTAL	1 143 547

R.E.N.V.A

REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES DE VANNES AGGLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 janvier 2020

C'est donc sur ces bases que je vous demande, Mesdames, Messieurs, si vous en êtes d'accord, de bien vouloir :

- Adopter par chapitre le budget prévisionnel 2020 de la R.E.N.V.A annexé au présent rapport.
- Donner, en tant que de besoin, délégation au Directeur pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédits qui s'avèrerait nécessaire.

Le quorum constaté, le Conseil d'Administration délibère et,

- Adopte par chapitre le budget primitif 2020 de la R.E.N.V.A. annexé au présent rapport.
- Donne, en tant que de besoin, délégation au Directeur pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédits qui s'avèrerait nécessaire.

Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Le Président de la RENVA

Monsieur Michel BAINVEL

Envoyé en préfecture le 03/02/2020

Reçu en préfecture le 03/02/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200130-200130_DEL1-DE